



AU SOMMAIRE:

L'édito du Maire

Les commerces

La rentrée des associations

L'agence postale communale

Les associations du village

Analyse de l'eau

11 NOVEMBRE 2014 - 10h30 - COMMEMORATION

La Mairie vous invite à cette cérémonie, marquée par le centenaire du début de la Première Guerre Mondiale.

Devoir de mémoire, c'est aussi l'occasion de rencontrer vos élus et d'échanger avec eux autour d'un vin d'honneur offert à la Maison du Village.

CONCOURS PHOTO

Participez au concours photo lancé par la Feuille Municipale!
Infos en page 12

C'est la rentrée pour les associations qui prennent place à la Maison du Village, juste à côté de la Petite Auberge, conviviale et originale, qui fait face à notre Poste Communale de l'autre côté de la place. Juste à côté se trouve une vraie Armurerie pour les passionnés de chasse. Si vous remontez encore plus haut vers l'école, la Boulangerie aux effluves de pain chaud vous donnera envie de dévorer. Pizza et Délices de poulet à emporter chez soi ou l'hôtel-restaurant le Gladiateur pour se poser, choisissez.

Voici notre artère de vie, ce circuit de commerces rien que pour nous.

Et certains peuvent même venir jusqu'à vous, camion à pizza ou tout un salon de coiffure à domicile.

DECOUVREZ-LES DANS NOS PAGES!

LA RENTREE SCOLAIRE

La rentrée a eu lieu le 2 septembre. Pour les enfants en maternelle et en primaire, elle est placée sous le signe du changement puisqu'il a fallu prendre en compte les nouveaux rythmes scolaires. Les élèves vont donc dorénavant à l'école :

- ✓ le lundi et le mardi, matin et après-midi, avec déjeuner à la cantine si nécessaire,
- ✓ le mercredi matin seulement, avec transport vers le centre aéré de Vesly, (pour ceux qui y ont été inscrits)
- ✓ le jeudi et le vendredi, matin et après-midi, avec déjeuner à la cantine si nécessaire.

En compensation de l'école le mercredi matin et afin de maintenir à 24 le nombre d'heures de cours, la classe se terminera à 16 h (au lieu de 16 h 30 en 2013-14). Le temps ainsi libéré de 16 h à 16 h 45 doit théoriquement être consacré à des activités périscolaires.

Il faut toutefois constater que les horaires imposés par l'Education Nationale ne nous laissent que quatre fois trois quarts d'heure pour ces activités et qu'il est difficile, pour un temps aussi réduit, de trouver un intervenant disponible, un local dans l'école et une activité utile aux enfants, sans parler du coût de ces activités pour le budget communal, sauf à les faire payer par les parents...

Une fois que les nouveaux horaires fonctionneront correctement, nous essaierons cependant d'expérimenter quelques heures d'activités périscolaires, afin d'évaluer l'intérêt des parents et des enfants pour ces activités et les conditions nécessaires pour qu'elles se déroulent bien. Nous verrons alors ce qu'il est possible de faire pour l'année scolaire 2015-16... si les choses ne changent pas d'ici là.

Bien évidemment, si vous êtes parents d'élèves en primaire à Dangu, nous serons attentifs à vos réactions, en particulier lors de chaque Conseil d'Ecole. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos attentes ou de nous proposer une activité que vous pourriez réaliser avec les enfants.

Pour les élèves en secondaire, la gratuité des transports scolaires a été maintenue pour la dernière fois cette année. Vous avez reçu les cartes nécessaires pour emprunter les cars affrétés par la Communauté de communes. Rappelez à vos enfants de ne pas les oublier !

Le Maire, Gilles Delon

FORUM DES ASSOCIATIONS:

C'est la rentrée des associations! Pour la première fois à Dangu, un forum des associations aura lieu le **SAMEDI 27 SEPTEMBRE de 16h à 18h** à la Maison du Village.

Venez les rencontrer pour découvrir les activités proposées, pour échanger, suggérer des idées, voir devenir bénévole. Et si vous ne souhaitez pas vous engager, un simple coup de main, souvent récompensé par un sympathique moment de convivialité, est bienvenu et très précieux!

Si les nouveaux horaires de l'école vous donnent du fil à retordre, **les assistantes maternelles** de Dangu, professionnelles et agréées, sont là pour vous aider ! **LISTE ET CONTACTS EN MAIRIE**

REDACTION: Mairie de Dangu, 22 rue Porte des Champs, 27720 DANGU

Tél : 02 32 55 22 15 - e-mail : mairie.dangu@wanadoo.fr - Fax : 02 32 27 53 19

Directeur de publication: Gilles Delon

Ont contribué à la rédaction de ce numéro: Gilles Delon, Elisabeth Jaquet, Marianne Sytchkov

INFORMATION IMPORTANTE TRAVAUX ET PLANTATIONS : ATTENTION TROTTOIRS !

Les trottoirs de nos rues, que ce soit dans la partie ancienne ou nouvelle du village, contiennent des canalisations d'eau potable, d'assainissement et de gaz, des fils électriques ou de téléphone et des compteurs en saillie sur le sol ou sur les murs. Toutes ces installations pourraient être sévèrement endommagées par des coups de bêche ou de pioche, voire même par la pousse des racines, avec pour conséquence de coûteux travaux de remise en état. Plus grave encore, une fuite de gaz et des risques d'explosion peuvent en découler.

Il est donc important de s'en souvenir et de ne pas entreprendre de travaux, même légers, ni aucune plantation, sur les trottoirs sans demander auparavant l'autorisation à la Mairie. Celle-ci pourra vous conseiller et, si ces travaux sont possibles, vous donner l'emplacement exact des canalisations afin d'éviter toute erreur.

TONTES DE GAZON

Nous vous rappelons que l'arrêté du 28/06/2002 réglementant la tonte des gazons est toujours en vigueur. Cet arrêté stipule que : « L'utilisation des tondeuses à gazon est règlementée dans les zones habitées du territoire de la commune comme suit :

- les dimanches et jours fériés, seulement de 10 heures à 12 heures ;
- du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 ;
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00. »

VANDALISME

Comme tous les ans, nous avons fleuri les quatre jardinières du pont sur l'Epte. Après le vol des géraniums d'une jardinière, heureusement réparé par l'installation de nouveaux plants, gracieusement fournis par la Maison Leray, ce sont cette fois les quatre jardinières qui ont été vidées de leur contenu pendant la nuit du 21 juin. Nous avons également constaté un carreau cassé à l'école et un autre dans un bâtiment du stade. Enfin, un banc a été brûlé pendant la nuit dans les braises encore actives du feu de la Saint Jean. Evidemment, ces actes stupides ne sont pas à l'honneur de leurs auteurs, mais ils ont aussi un coût pour le budget communal. Faut-il renoncer aux embellissements de notre village ou à certaines manifestations ? Ce serait dommage de céder devant la sottise. Peut-être pouvons-nous avoir un regard collectif sur le bien public et exercer une discrète surveillance... (A suivre).

INFOS TRAVAUX

Pour votre confort, des travaux de nettoyage d'un bassin de lagunage sont réalisés pendant trois semaines environ. Ces travaux sont contrôlés par l'ONEMA (police de l'eau), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Général. Des centaines de tonnes de boues sont évacuées pour être épandues, ce qui explique la circulation importante de tracteurs pendant les travaux.

Boulangerie

6 rue Gladiateur 27720 Dangu - Tél: 02 32 55 24 06

Vous trouverez à la boulangerie du pain, des viennoiseries, des gâteaux et un petit espace épicerie. Parmi les spécialités très appréciées des habitants : le pain Bûcheron, un pain de farines mélangées, avec une croûte croustillante et une mie bise, qui est en fait le véritable pain de campagne comme celui d'autrefois. Il accompagne idéalement tout repas, viande comme poisson. Vous le trouverez le week-end. Autre spécialité : les cakes sucrés maison, avec le best-seller: cake au caramel. Souvent prêt pour la fin de la semaine, dépêchez vous de goûter le vôtre.

**Mauricette et Denis RIGAUD vous accueillent tous les jours de 6h30 à 14h et de 15h30 à 20h.
Fermé toute la journée de mercredi et dimanche après-midi.**

La Petite Auberge

16 rue du Gué 27720 Dangu - Tél: 02 32 55 04 40

La Petite Auberge est bien plus qu'un café-bar, c'est véritablement une auberge : un espace chaleureux qui propose de nombreux services et produits pour tous les habitants et visiteurs de passage. Evidemment le service presse et tabac mais aussi le prêt d'une tireuse à bière avec ses gobelets pour vos événements. Il est possible d'y acheter du charbon de bois pour vos grillades ou des bouteilles de gaz. Depuis un an, vous y trouverez un grand espace avec des produits de terroir: miel de Mr Dubois de Dangu, glaces de la Ferme Riault, produits fermiers de framboise, de pommes, conserves artisanales, vins et boissons. Dans cet espace, une touche féminine pour combler les habitantes : bijoux, accessoires, vêtements, objets de décoration faits main.

Régis et Nathalie LERIGOLEUR vous accueillent :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 7h30 à 13h30 et de 15h à 20h, vendredi jusqu'à minuit.

Samedi de 8h à 21h non stop. Dimanche de 8h à 13h30 et de 16h30 à 20h30.

Fermé le mardi

Le Gladiateur - Restaurant-Bar-Hôtel

9 rue Gladiateur 27720 Dangu - Tél: 02 32 27 25 30

Thierry vous accueille tous les jours sauf dimanche soir. Il est possible de manger en individuel ou en groupe jusqu'à 50 personnes. Venez découvrir une cuisine française traditionnelle à travers divers menus qui vous sont proposés avec le buffet. De nombreux plats sont cuisinés maison à base de produits du marché. Menu à 12,50€ en semaine. Vendredi soir et samedi soir menu à 20€.

Sur commande il est possible de déguster un copieux plateau de fruits de mer et son verre de vin d'Alsace offert pour 45€ par personne ou 75€ pour deux. Le restaurant propose également des pierrades : rumsteak ou magret de canard cuits sur pierre avec des frites maison et une salade. Les gâteaux sont faits maison. Le Gladiateur est aussi un hôtel mettant à votre disposition des chambres pour vos événements familiaux.

Ouverture du lundi au dimanche midi.

Plus d'infos : <http://www.restaurant-gladiateur-dangu.fr>

Aurélie - Coiffeuse à domicile.

Tél: 06 12 35 18 52

Toutes les techniques de salon directement chez vous, pour toute la famille : hommes, femmes, enfants. Pour un shampoing/coupe/brushing comptez 26€ pour dames (sauf sur des cheveux longs, dans ce cas un devis sera fait), 16€ pour messieurs, 12€ pour filles, 10€ pour garçons de moins de 10 ans.

Une carte de fidélité donne droit à des remises.



Et pour les lecteurs de la feuille municipale, Aurélie offre un soin sur présentation de ce coupon.

Le Délice - Pizza et Chicken

8 r Gladiateur 27720 Dangu - Tél: 02 32 55 21 88

La famille Saada, installée depuis avril, propose des pizzas faites maison et des chicken wings à emporter ou à livrer. En cuisine, Madame Saada qui s'est lancée dans la restauration après une carrière dans le domaine médical.

Le Délice propose une cuisine à base de produits frais, dans un souci constant de qualité et de prix accessible. C'est un des rares établissements des environs à proposer des chicken wings, qui nécessitent un équipement technique bien spécifique.

Les pizzas existent en 3 tailles et sont à base de tomate ou de crème fraîche. De nombreux menus sont proposés : menus pizza à 8€ ou 15€, menus chicken wings à 6,80€ ou 10€, un menu enfant avec une surprise et des menus familles avec une grande boisson.

Livraison gratuite pour Dangu, Guerny, Noyers

**Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 14h30 et de 18h à 22h.
Fermé le lundi et le vendredi midi.**

Pizza di Lucas - Pizza cuite au feu de bois

Tél: 06 24 73 82 22

Samedi soir de 18h à 21h à l'entrée du camping de avril à octobre ou au 25 rue du Gué de novembre à mars. Possibilité de réserver le camion pour vos manifestations.

Edouard Salomon - Artisan-armurier

20, chaussée Louis XIII 27720 Dangu - Tél : 02 32 27 98 66

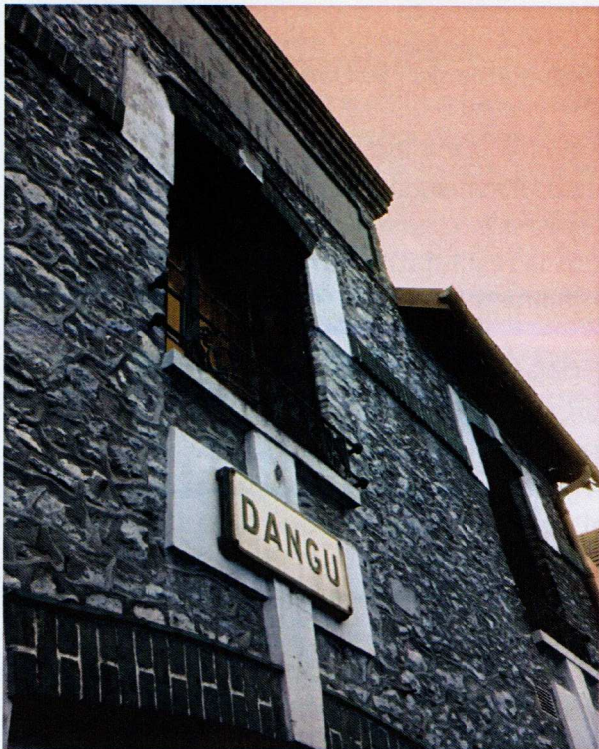
Depuis 10 ans, Edouard Salomon, armurier diplômé de l'école de Liège, vous apporte, au-delà de son expertise d'armurier, conseils et précisions pour guider les chasseurs passionnés dans leurs choix. Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h et le samedi toute la journée. L'atelier de l'armurier a breveté des procédés techniques qui lui valent de nombreux clients en Suisse, en Corse, en Allemagne. Il va sans dire que les prestations de l'armurerie s'adressent à des chasseurs disposant d'un permis de chasse en règle et justifiant d'heures de tir.

Plus d'infos : <http://armureriesalomon.com> et sur le blog <http://www.crosseatroudepouce.fr>

NOUS SOUHAITONS PARLER DES ENTREPRISES DE DANGU DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO.

Entreprises et Artisans qui le souhaitent, merci de prendre contact avec la rédaction!

Contact: mairie.dangu@wanadoo.fr ou Marianne au 06.26.41.00.01



UN SERVICE CENTENAIRE !

Savez-vous que ce bâtiment que nous avons tant l'habitude de voir date de 1914 ? Construit exprès pour accueillir la nouvelle Poste de Dangu, plus grande, avec un facteur à demeure, ce bâtiment est historique par son âge vénérable certes, mais aussi parce que son histoire témoigne de l'évolution de notre temps.

AGENCE POSTALE COMMUNALE OU LA POSTE ?

Agence Communale ! La Poste devait définitivement fermer à Dangu. C'est notre commune qui a décidé de maintenir le service public pour les habitants de Dangu et des villages alentour. L'Agence Postale Communale a donc ouvert ses portes le 4 juin 2012.

N'oubliez pas que la commune de Dangu assure ce service public à ses frais (personnel, entretien des locaux, électricité, téléphone, photocopie, ...) et sous sa seule responsabilité, puisque la Poste en tant que service public national n'assure plus que la formation des agents employés par la commune, et la fourniture et la maintenance des outils de travail (informatique, machine à affranchir, fax) afin que les tâches effectuées par les agents communaux soient conformes aux normes et aux habitudes de la Poste.

Ce sont donc nos impôts locaux qui financent ce service, profitez-en !

HORAIRES ET CONTACT:

Ouverte toute l'année :

(sauf congés d'une à deux semaines en août)

lundi de 14 h à 17 h, mardi de 14 h à 17 h,

jeudi de 14 h à 17 h, vendredi de 14 h à 17 h,

samedi de 9 h à 12 h.

Tél: 02 32 15 76 18

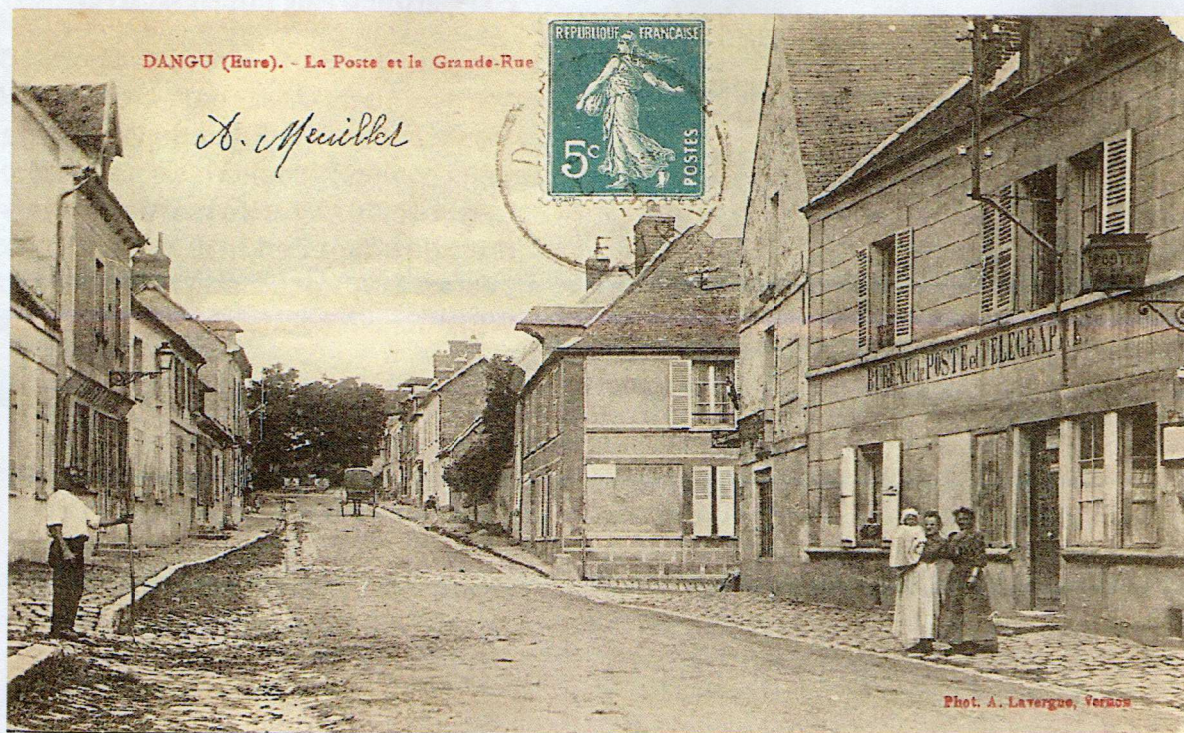
SERVICES PROPOSES PAR L'AGENCE:

Ce service public vous permet d'effectuer sans file d'attente interminable et sans vous déplacer en voiture, les opérations postales courantes :

- ✓ affranchissement des lettres et colis,
- ✓ achat de timbres-poste, carnets et timbres spéciaux pour Noël, les vacances, ...
- ✓ achat d'enveloppes et prêts-à-poster, d'emballages Colissimo, de Prêts-à-expédier, de Chronopost et Chronopost International,
- ✓ dépôt des objets, y compris recommandés, retrait des lettres et colis en attente,
- ✓ dépôt des procurations pour le courrier,
- ✓ contrats divers de réexpédition ou de garde du courrier.

Il permet de plus d'effectuer les opérations financières courantes :

- ✓ retrait ou versement d'espèces par le titulaire sur compte courant postal, Poste-Epargne ou livret d'épargne dans la limite de 350 €,
- ✓ services sur compte courant postal,
- ✓ émission de mandat cash dans la limite de 350 €.



Avant la construction de son bâtiment de 1914, la Poste et le Télégraphe se trouvaient dans cette maison de l'actuelle rue St Jean

JOURNEES NATIONALES DU PATRIMOINE

Samedi 20 septembre – voitures anciennes et motos - 12h30 à 14h

A l'heure du déjeuner ne manquez pas de faire un petit tour place du village pour découvrir une flopée de voitures anciennes, qui font une halte à Dangu.

Samedi 20 et Dimanche 21 septembre – visites de l'église - 14h à 18h

Ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les ornements architecturaux anciens du style roman, qui viennent de faire l'objet d'une attention particulière cet été.

En effet, des journées de découverte consacrées au style roman dans notre département ont été organisées les dimanches 13, 20 et 27 juillet 2014 par l'Association des Amis des Monuments et Sites de l'Eure, la Fondation du Patrimoine et la Sauvegarde de l'Art Français. Cette initiative était soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et réalisée sous la direction scientifique de l'Architecte des Bâtiments de France et sous la direction liturgique de la Commission Diocésaine d'Art Sacré. A cette occasion, l'église de Dangu a été ouverte au public le dimanche 27 juillet 2014 et des visites guidées ont permis de découvrir les ornements architecturaux les plus anciens, datant du 12ème siècle, c'est-à-dire du style roman. Pour ceux qui n'ont pu profiter de cette journée, venez donc les 20 et 21 septembre prochain !

Pour plus d'informations : sdap.culture@culture.gouv.fr

IMAGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI:

Des images comme celle de l'ancienne poste sont visibles sur le site web de la mairie

www.dangu-mairie.org

Vous pouvez les comparez avec celles d'aujourd'hui, dans la rubrique «Découvrir Dangu».

N'hésitez pas à contacter la rédaction pour partager avec tous vos propres photos!

LES VOLATILES

L'Atelier de Pestacle a repris depuis le 10 septembre pour les enfants à partir de 6 ans. En fonction des nouveaux rythmes scolaires les horaires ont changé. C'est toujours le mercredi, mais de 17h à 18h30. Participation annuelle pour les enfants de Dangu : 120 € + 10 € d'adhésion **Infos - 06 26 41 00 01**

Il Teatrino, la troupe adultes, reprend le 23/09. Répétitions: tous les 15 jours de 20h30 à 22h30. Participation annuelle : 50 € + 10 € d'adhésion. **Infos : Marianne - 06 26 41 00 01**

L'AGE D'OR

Les activités reprennent : après-midi récréatives, sorties, repas. Si vous habitez à Dangu et que vous avez plus de 65 ans, un repas annuel vous est offert le 25/10 au Gladiateur ainsi qu'un colis à Noël. Si vous avez moins de 65 ans, vous êtes tout autant bienvenu pour toutes les activités. L'association ne demande pas de cotisation. Vous venez d'avoir plus de 65 ans ? Contactez l'association pour en profiter!

Marie-Claude BOUCHARD
06 75 46 63 23 - 02 32 55 38 76

LE COMITE DES FETES

De très nombreux événements se préparent pour le trimestre à venir : concert à l'église, loto, marché de Noël, arbre de Noël. Ces événements sont toujours des moments sympathiques, dont nous profitons tous. Vous pouvez y contribuer aussi à votre façon avec un coup de main, ne serait-ce qu'une petite heure.

Contact : Stéphanie LEDUC - 06 11 64 18 41
ou Maryse GARIN - 06 28 69 66 84

DU SPORT POUR TOUS!

USVE:

Les cours de gym et de zumba à la Maison du Village ! Un projet de gym senior est en cours d'élaboration. Pour une rentrée en pleine forme, contactez **Françoise DEMARCQ - 02 32 55 31 94**

LE FOOTBALL CLUB GVN27

La saison des entraînements et des matchs a repris !
Contact : Eric MOERMAN - 06 14 82 52 59
Pour les jeunes : Didier GUEROULT - 06 29 46 46 42

CALENDRIER DES EVENEMENTS:

Semaine du 08/09 - reprise du sport - l'USVE
Mercredi 10/09 - Atelier de Pestacle - Les Volatiles
Samedi 13/09 - le Tacot du Lac - L'Age d'Or

Samedi 20/09 - **Voitures anciennes**,
place du village de 12h30 à 14h

Samedi 20/09 et Dimanche 21/09
WE Patrimoine, visites de l'église de 14h à 18h

Mardi 23/09 - rentrée Il Teatrino - Les Volatiles

Samedi 27/09 - **Forum des Associations**
Maison du Village - 16h à 18h

Dimanche 28/09 - Fête de la Voie Verte
programme détaillé sur le site web de la mairie

Samedi 18/10 - Loto - Comité des Fêtes
Samedi 18/10 - Déjeuner-spectacle - L'Age d'Or
de 12h à 18h au «Star Paradise», 30€ et 50€

Dimanche 19/10 - **Concert choral à l'église**
Chorale Ma Joie Chante et Comité des Fêtes

Jeudi 23/10 - après-midi récréative - L'Age d'Or
Samedi 25/10 - repas de fin d'année - L'Age d'Or

Mercredi 05/11 - Assemblée générale Les Volatiles
Samedi 08/11 - Loto - L'Age d'Or

Mardi 11/11 - **Commémoration**

Jeudi 20/11 - après-midi récréative - L'Age d'Or

Jeudi 04/12 - après-midi récréative - L'Age d'Or
Samedi 06/12 - marché de Noël, Amiens - L'Age d'Or

13 et 14 déc - **marché de Noël** - Comité des Fêtes
Vendredi 19/12 - **Arbre de Noël**

Lundi 22/12 - colis de Noël - L'Age d'Or

LA BIBLIOTHEQUE

Réouverture le 20/09, tous les samedis de 18h à 19h
Contact: Adam COX - 06 78 75 73 05

PECHE ET CHASSE

Renseignez-vous à la Petite Auberge
Pêche: Régis LERIGOLEUR - 02 32 55 04 40
Chasse: Martial LEGROS - 06 42 22 81 65

ENVIRONNEMENT: ESPECES INVASIVES

Espèce invasive ? Par exemple les lapins européens, devenus un fléau en Australie ou ce couple de petits oiseaux apporté en bateau qui a proliféré au point de menacer les oiseaux autochtones de Nouvelle Calédonie. Mais ce phénomène n'est pas que lointain. En France de nombreuses espèces invasives fragilisent notre environnement. Voici l'information que nous venons de recevoir au sujet du frelon asiatique, merci de rester attentif.

COMMUNIQUE DU GDS 27 Section Apicole INFORMATION AUX MAIRES



LE FRELON ASIATIQUE
S'EST BIEN INSTALLE DANS L'EURE :

OUVREZ L'ŒIL POUR NOUS AIDER
A ASSURER NOTRE MISSION!

Nous avons été mandatés par l'Administration (DGAL*) pour suivre la colonisation de ce prédateur des abeilles, et gérer au mieux cette invasion.

LES NIDS

Dès maintenant, vous pouvez découvrir des NIDS PRIMAIRES (jusqu'à 20 cms de diamètre), généralement sous abri. Ensuite viendront les NIDS SECONDAIRES, de grande taille (jusqu'à 80cms de diamètre), souvent à la cime des arbres. N'y touchez pas sans prendre de précaution : le frelon asiatique n'aime pas que l'on s'approche de son nid !

L'INSECTE

L'insecte adulte est un frelon de 17à32 mm, de thorax noir, avec une bande orange sur l'abdomen, un liseré jaune sur le 1^{er} segment, LE BOUT DES PATTES JAUNE, à la différence du frelon européen, un peu plus gros : 18à35 mm, de thorax noir, avec un abdomen à dominante jaune clair avec des bandes noires, LE BOUT DES PATTES BRUN.

En cas de découverte d'un frelon asiatique ou d'un nid de frelons asiatiques, si vous ne connaissez pas d'apiculteur ou d'agent sanitaire apicole(ASA) alertez soit M. FERMANEL (Tel.: 06-76-91-01-10), soit M. GARAUDEAUX (Tel.: 02-32-23-86-86). Nous vous en remercions.

*D.G.A.L : Direction Générale de l'Alimentation

N'HESITEZ PAS A ALLER SUR INTERNET POUR EN SAVOIR PLUS, SURTOUT SI VOUS ETES CONFRONTES AU PROBLEME : DE NOMBREUX SITES SONT BIEN DOCUMENTES SUR LE SUJET.

Comme vous pourrez le constater sur la fiche de résultat du contrôle sanitaire effectué par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Haute Normandie le 28 août dernier, l'eau distribuée par le service d'eau de Dangu demeure d'excellente qualité. Il est donc possible d'en boire sans modération...

LES RECOMMANDATIONS DE L'ARS:

L'ARS nous indique également qu'à la suite de nouvelles analyses faites dans la région Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, elle a décidé de rechercher dorénavant la présence d'ions perchlorate. Les perchlorates, utilisés dans le domaine militaire ou spatial se retrouvent dans les régions où sont situées de telles usines ou bien dans celles où ont eu lieu des combats lors de la première guerre mondiale. Les perchlorates ne sont pas classés cancérigènes ou mutagènes et sont éliminés par l'organisme humain. Ils ne s'y accumulent donc pas et leur effet est réversible.

D'ailleurs, le Ministère de la Santé indique que la population générale peut continuer à consommer de l'eau du robinet lorsqu'elle contient des traces de perchlorates. Cependant, ces traces peuvent provoquer des fluctuations des hormones thyroïdiennes. C'est pourquoi, en application du principe de précaution, la Direction Générale de la Santé a fixé un seuil au-delà duquel il est seulement recommandé aux personnes vulnérables, c'est-à-dire les femmes enceintes et allaitantes et les nourrissons de moins de 6 mois, de s'abstenir de consommer de l'eau contenant des perchlorates.

Ce seuil a été fixé de manière très prudente à 4 µg/l pour les nourrissons de moins de 6 mois et 15 µg/l pour les femmes enceintes et allaitantes. Dans le cas des eaux de Dangu, les teneurs en perchlorates relevées sont de 7,4 et 8,3 µg/l. L'ARS de Haute Normandie nous fait donc la recommandation suivante:

*En application du principe de précaution, il est donc recommandé aux habitants de la commune de Dangu de ne pas utiliser l'eau du robinet pour préparer les biberons des nourrissons de moins de 6 mois.
D'une manière générale, il est toujours préconisé, quelle que soit la qualité de l'eau du robinet, de privilégier l'eau en bouteille pour la préparation des biberons.*

A noter que l'origine des ions perchlorates dans l'eau de Dangu est inconnue à ce jour, en l'absence de combats pendant la première guerre mondiale et d'industries en utilisant en amont du captage. Des analyses complètes ont d'ailleurs été faites afin de rechercher la présence de tous les autres polluants détectables et pour tous, en particulier les résidus de pesticides, la mesure est restée inférieure au seuil de détection et donc largement inférieure au seuil tolérable.

Enfin, l'ARS de Haute Normandie rappelle que « les captages d'eau privés et les sources 'naturelles' ne sont pas contrôlées et que la qualité de l'eau n'y est pas connue. Il est donc déconseillé d'y prélever de l'eau à des fins de consommation humaine ».

Vous pouvez obtenir toutes les informations supplémentaires sur le site du Ministère en charge de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/perchlorates-dans-l-eau-du-robinet-questions-reponses.html>

DELEGATION TERRITORIALE DE L'EURE

Service veille et sécurité sanitaire et
environnementale

Evreux, le 8 septembre 2014

MONSIEUR LE MAIRE

DANGU (MAIRIE)

MAIRIE

00192 DANGU

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DANGU

Prélèvement 00099957
Unité de gestion DANGU (UGE 0015)
Installation DANGU (UDI 000279)
Point de surveillance CENTRE VILLE (P 0000000275)
Commune DANGU
Localisation exacte Stade

Prélevé le : jeudi 28 août 2014 à 08h45

par : LDA P. HENRY

Type visite : D1

Type d'eau : T

Motif : CS

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélobométrique NFU	<0.30 NFU				2.00
Température de l'eau	16.8 °C				25.00
Conductivité à 25°C	699 µS/cm			200.00	1 100.00
pH	7.4 unitépH			6.50	9.00
Chlore libre	<0.03 mg/LCl2				
Chlore total	<0.03 mg/LCl2				

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : D127

Code SISE de l'analyse : 00103143

Référence laboratoire : EP14-61612

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	87 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
-------------------	------------	--	--	--	------

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00099957)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, il est recommandé de maintenir un résiduel de chlore en tous points du réseau.

P/Le Préfet et par délégation
Signé

L'ingénieur d'études sanitaires
Delphine JULIEN

CONCOURS PHOTO!

Participez au concours photo lancé par la Feuille Municipale!

Proposez-nous une photo dont vous êtes l'auteur sur le thème de l'AUTOMNE.

La photo gagnante sera publiée dans la prochaine feuille à paraître en décembre 2014.
Pour postuler, contactez la rédaction entre le 1er octobre et le 30 novembre.

Nous cherchons également 3 personnes pour faire partie du jury,
qui se réunira une fois début décembre pour choisir la photo gagnante.

CONTACT: mairie.dangu@wanadoo.fr ou Marianne au 06.26.41.00.01

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Commerces, Associations, Entreprises, n'oubliez pas de communiquer votre actualité à la rédaction du site internet pour une mise à jour régulière de vos informations!

Chaqu'un et chaque'une est invité(e) à contribuer au site en proposant des photos, des sujets et des infos que vous voudriez y voir figurer.

Connectez-vous via www.dangu-mairie.org

DATE A RETENIR:

FORUM DES ASSOCIATIONS!

Venez les rencontrer pour découvrir les activités proposées, pour échanger, suggérer des idées.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE de 16h à 18h - Maison du Village

INFO COLLECTE NATIONALE

Le Secours Catholique est une association caritative régie par la loi de 1901. Son objet est le suivant :
« apporter partout où le besoin s'en fera ressentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide, directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires ». Afin d'assurer la mission qu'il s'est donné, le Secours Catholique fera le 16 novembre prochain une collecte de fonds.

Des affiches seront posées aux emplacements habituels (Mairie, rue St Jean, commerçants).

LA FEUILLE MUNICIPALE

REDACTION: Mairie de Dangu, 22 rue Porte des Champs, 27720 DANGU

Tél : 02 32 55 22 15 - e-mail : mairie.dangu@wanadoo.fr - Fax : 02 32 27 53 19